

### *Notre dernier ours*

Notre collaborateur Jab a trouvé dans les livres du boursier de la Neuveville des mentions sur les ours, les loups et les sangliers qui habitaient jadis nos forêts. Nos lecteurs ont pris un vif intérêt à son article publié la semaine passée.

Jab s'en était tenu aux archives de la Neuveville. Il n'a pas parlé du dernier ours du pays de Neuchâtel, celui de la Ferme Robert, au Creux-du-Van, dont on va célébrer le deux centième anniversaire du trépas.

On nous dira peut-être que cet anniversaire a déjà été célébré quand, en août 1945, fut inaugurée à la Ferme Robert l'inscription « Ici fut tué l'ours en 1700 » gravée sur un bloc de pierre. Que nenni, la date était fausse ! Elle a été rectifiée depuis lors. Notre ours indigène, autochtone et neuchâtelois a été tué en 1757 et non en 1700, ainsi qu'en fait foi un document conservé aux archives de l'Etat.

Il s'agit d'un ordre de paiement émanant du Conseil d'Etat et daté du 12 septembre 1757. Il enjoint de remettre « aux frères Robert la somme de trois livres tournois à eux gratuitement accordée pour avoir tué un ours, ainsi qu'il nous est apparu par une attestation signée S. P. Andrié, châtelain de Gorgier ». La pièce est acquittée. Il y a toute apparence qu'il s'agit bien ici de l'ours en question. Dans le ressort de Gorgier n'habitait à cette époque qu'une famille Robert : celle de la Ferme, précisément. Quant aux deux frères cités, il s'agit vraisemblablement d'Abraham et de David, nés en 1702 et 1703.

On fêtera donc l'été prochain l'exécution de notre dernier ours et ce sera l'occasion pour certains gourmets d'aller manger de l'ours de la fosse bernoise chez une restauratrice de notre ville, qui perpétue ainsi les relations amicales nouées entre Berne et Neuchâtel